Université Mohamed BOUDIAF de Msila

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française



Matière : Conception et Production d'Outils Didactiques

Niveau: Master 2

Spécialité : Didactique du FLE.

Cours 3: Les acteurs d'élaboration d'un manuel scolaire.

Enseignant : Dr. AMEUR Azzeddine

Grade : Maitre de conférences HDR

E-mail: azzedine.ameur@univ-masila.dz

ANNEE UNIVERSITAIRE: 2020-2021

Cours N° 3:

Les acteurs d'élaboration d'un manuel scolaire

Prérequis:

L'étudiant est censé connaître la notion du manuel scolaire

Objectifs:

- Connaitre la notion d'élaboration du manuel scolaire ;
- Connaître les différents acteurs qui participent à la réalisation d'un manuel scolaire.

Introduction

Un manuel scolaire joue un rôle de transmetteur de savoirs. Ces savoirs sont organisés et présentés d'une manière qui facilite le plus large possible la compréhension et l'apprentissage. Pour arriver à produire des outils de la façon un processus complexe est suivi surtout à l'ère actuelle caractérisée par l'évolution technologique et économique dans le monde entier.

Comme les exigences se multiplient (exigences didactiques, pédagogiques, graphiques...), l'élaboration semble devenir une tâche de plus en plus complexe. Le processus est lié selon François-Marie Gérard et Xavier Roegiers (2003) à quatre fonctions principales :

Conception----Evaluation----Utilisation

Dans le présent cours nous expliquerons chaque fonction à part, puis nous citerons les acteurs qui y interviennent en se basant sur l'ouvrage « Des manuels scolaires pour apprendre » de François-Marie Gérard et Xavier Roegiers.

1- La conception

Nom d'action du verbe concevoir qui veut dire inventer un projet (L'internaute.fr, 2021). Selon Gérard et Roegiers (2003), la conception est le mécanisme d'élaboration d'un manuscrit, c'est-à-dire l'élaboration d'un brouillon commençant par l'idée jusqu'à la rédaction. A ce niveau nous citons les acteurs suivants :

1.1. Les auteurs

Ce sont les personnes qui s'occupent de la conception (Ils imaginent le contenu et la forme du manuel) et de la rédaction. Dans des cas, les auteurs font les deux fonctions à la fois, dans d'autres cas, il y a des personnes qui s'occupent de la conception et d'autres de la rédaction.

Les auteurs peuvent travailler en équipe ou seuls. Des difficultés peuvent surgir telles que l'incohérence et les malentendus, surtout, si l'équipe est choisie administrativement.

De nature, les auteurs sont des nationaux, car ils sont mieux placés par rapport à d'autres pour comprendre le contexte socioculturel et les valeurs de la société. Dans des cas particuliers, les auteurs peuvent être étrangers dans les situations suivantes :

- Dépendance politiques : colonisation ou dépendance par rapport à un passé colonial (les pays subsahariens)
- Difficultés économiques : les pays qui n'ont pas les moyens économiques suffisants recourent à acquérir des manuels élaborés par des étrangers. Dans s'autres cas, si un pays est endetté envers le FMI (Fond Monétaire International), c'est ce dernier qui gère le système scolaire et qui finance la production des manuel. Il peut donc confier l'élaboration à des auteurs étrangers.
- Des raisons scientifiques : c'est le cas dans lequel le talent scientifique de l'étranger est valorisé. On recourt, donc, à l'acquisition des manuels élaborés par des étrangers, puis les adapter selon les contraintes socioculturelle de son pays.

Les auteurs gardent toujours la propriété intellectuelle du manuel élaboré.

1.2. Le directeur de collection

Dans le cas où il y a plusieurs ouvrages destinés à des niveaux scolaires différents et qui nécessitent une cohérence thématique et curriculaire, on doit désigner un directeur de collection. Exemple : Mon premier livre de Français, 3° année primaire/ Mon deuxième livre de Français, 4° année primaire...

1.3. L'adaptateur

Quand on recourt à acquérir un manuel étranger, on fait appel à un adaptateur qui, à son tour, se charge à adapter les contenus selon le contexte dans lequel cet ouvrage sera utilisé.

1.4. Le traducteur

Si la langue d'un manuel acquis n'est pas la même que la langue d'enseignement dans le contexte d'utilisation, un recourt à un traducteur est indispensable. Il se charge à la fois de la traduction et de l'adaptation.

2- L'édition

Cette fonction est à la charge de l'éditeur. Un éditeur est chargé souvent du volet technique et logistique de l'élaboration d'un manuel scolaire. En effet, il se charge d'aider à la conception, de la fabrication, du financement et de la diffusion.

3- L'évaluation

Elle porte sur deux volets : l'évaluation de contenus et l'évaluation de l'utilisation. Cette fonction comprend les acteurs suivants :

3.1. Les expérimentateurs

Ce sont des utilisateurs potentiels. Ils mènent des expérimentations d'utilisation avec un public représentatif de quatre ou cinq classes. On utilise souvent une maquette Zéro. Pour plus d'objectivité, les auteurs ne doivent jamais exercer le rôle d'expérimentateurs.

3.2. Les évaluateurs

Les évaluateurs peuvent être les concepteurs eux-mêmes ou des lecteurs extérieurs. A l'aide de grilles d'évaluation, ils vérifient la conformité scientifique et technique du manuel.

4- L'utilisation

Une fois le manuscrit arrive à la phase de distribution, l'utilisation commence. Cette fonction comprend les acteurs suivants :

4.1. Les destinataires

Il s'agit des personnes auxquelles le manuel est destiné. Ce sont les utilisateurs potentiels. En premier degré, on trouve les élèves et les enseignants. A à un degré moins, on peut trouver des inspecteurs et des parents.

4.2. Les utilisateurs

Il s'agit de toutes les personnes qui peuvent utiliser le manuel même s'ils n'appartiennent pas à la catégorie des destinataires. Par exemple un manuel élaboré pour un pays donné et utilisé par un enseignant dans un autre pays, ou des touristes qui acquièrent un manuel pour découvrir un pays.

4.3. Les acquéreurs ou décideurs

Il s'agit des autorités compétentes qui possèdent la décision. Dans notre contexte, on peut désigner par décideur le Ministère de l'Education Nationale.

4.4. Les bailleurs de fonds

Les pays ou les organisations internationales qui prêtent des fonds ou qui donnent des aides à des pays en difficultés peuvent avoir le pouvoir d'acquérir des manuels, selon leurs politiques et les imposer aux pays bénéficiaires d'aides ou de crédits.

4.5. Les formateurs

Il s'agit des personnes chargées de la formation des formateurs. Pour des raisons méthodologiques et scientifiques ils peuvent utiliser les manuels destinés pour la classe.

Conclusion

Les données abordées dans ce chapitre nous ont permis de faire l'inventaire des différents acteurs contribuant au processus d'élaboration d'un manuel scolaire. Cet initiative n'est qu'une lecture faite dans l'ouvrage « Des manuels scolaires pour apprendre » de Jean-Marie Gérard et Xavier Roegiers. D'autres lectures dans d'autres travaux vont certainement permettre de dégager une autre classification des différents acteurs. Ainsi, cette ébauche a permis de dégager la liste des auteurs suivante :

- 1. Les auteurs
- 2. Le directeur de collection
- 3. L'adaptateur
- 4. Le traducteur
- 5. L'éditeur
- 6. Les expérimentateurs
- 7. Les évaluateurs
- 8. Les destinataires
- 9. Les utilisateurs
- 10. Les acquéreurs ou décideurs
- 11. Les bailleurs de fonds
- 12. Les formateurs.

Bibliographie

Gerard, F.-m., & Rogiers, X. (2009). *Des manuels scolaires pour apprendre*. Bruxelles: De Boeck.

L'internaute.fr. (2021, janvier 30). Récupéré sur L'internaute.fr:

https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/concevoir/

Reuter, Y. (2007). Dictionnaire des concepts fondamentaus des didactiques. Bruxelles: De Boeck.

Robert, J.-P. (2008). Dictionnaire pratique de didactique du FLE (éd. 2e). Paris: OPHRIS.